



JUMELAGE



Compte rendu de la réunion du 20 Novembre 2008

PRESENTS A LA REUNION	ABSENTS OU EXCUSES
Bernard GIGUET Corine COLLOMB-PATTON Jacqueline DUNAND Francette COLLOMB-PATTON Jean-Yves PESSEY Marie-France PESSEY Jean-Claude THOVEX Louis JALLE Stéphane MOYROUD Sylvaine MOYROUD Michel LANSARD Jean BETEMPS	Jacques COLLOMB-PATTON Michel LAGRANGE Suzanne BETEMPS

Ordre du jour :

- Information aux participants de la démission du président Jacques COLLOMB-PATTON
- Bilan de l'année 2008-11-22
- Retour sur : La visite des Maires de Pama et Madjoari

Lecture à l'assemblée de la lettre de démission du président. La démission a été acceptée par l'assemblée présente. Jacques COLLOMB-PATTON, président en place, sur sa proposition conservera ses prérogatives jusqu'à la date de l'assemblée générale le 07 Janvier 2009.

Suite à cette lecture, il a été décidé d'avancer la date d'assemblée générale au 7 janvier 2009, afin de provoquer des élections et d'élire un nouveau président ainsi qu'un nouveau bureau. Les âmes de bonne volonté souhaitant s'impliquer plus amplement et tenir un rôle au sein du bureau sont les bienvenues et pourront présenter leur candidature le soir de l'assemblée générale, ou contacter M. Bernard GIGUET Vice président au 06 86 99 13 04.

Il a été émis le souhait d'impliquer plus amplement les communes actives au sein du jumelage, et notamment Dingy, Entremont, Saint-Jean de Sixt et Le Grand-Bornand. Saint Martin de Bellevue par l'intermédiaire de Julienne, Orthense et de leurs amies.

Le principe fondateur de l'association étant l'ouverture vers les hommes, la compréhension de l'autre, et l'aide au sens large du terme, par l'échange, l'amitié et le partage, toutes les âmes de bonne volonté, individuelles ou collectives seront les bienvenues au sein de l'assemblée.

Un remerciement particulier à la commune de La Clusaz pour l'aide soutenue et l'appui tant technique que financier qu'elle apporte à son jumelage.

Les autres points abordés :

Au sujet du règlement des équipements agricoles qui avaient été discutés au cours de la dernière réunion (Trois procès verbaux de la deuxième session du Comité Communal d'Octroi de La Kompienga (CCO)), concernant des demandes de subventions pour des projets individuels, il a été décidé de façon temporaire de geler les fonds restants. En effet, suite au déblocage de 12'000.00€ d'aide en période de famine (émis au 06 Février 2008), le solde restant disponible à ce jour est de 4'676.40€ (Compte tenu fait des demandes en cours).

A l'étude des listings, il apparaît que certaines personnes sont demandeuses d'aides depuis plusieurs années. Il nous paraît clair que des personnes ayant déjà bénéficié d'une aide au courant des années précédentes soient écartées temporairement des demandes de subvention au profit de personnes plus nécessiteuses n'ayant encore pas eu accès à ces financements.

Le montant global des demandes de subvention communiquée par le CCO s'élevant à 25'474.00 €, il nous a paru plus sage de reporter cette aide et de revoir à la baisse l'ensemble des demandes.

De même, la somme restante étant très inférieure à l'ensemble des subventions, il nous paraît difficile d'avoir à faire des choix. La question est aux mains de nos amis Burkinabés pour la réétude des dossiers de demande de subvention.

Un point a été fait sur la visite des Maires de Pama et de Madjoari. (Le Maire de La Kompienga ayant été excusé). Leur séjour s'est déroulé du 12 au 18 Octobre dernier. De nombreuses visites ont rempli leur programme durant le séjour. Une excuse aux personnes qui n'ont pu les rencontrer ou les accueillir (les dames qui s'occupent dans l'ombre du tri du linge, pâtisseries, vide greniers...). Remerciement au travers des services de la mairie de La Clusaz au club des sports pour les cadeaux faits aux maires.

Un remerciement aux mairies qui ont reçu les maires pendant ce séjour : La Clusaz, Saint Jean De Sixt, Dingy, Entremont et par l'intermédiaire de la CCVT, Thônes et toutes les communes de la vallée. Les Maires ont été enchantés et impressionnés par l'accueil qui leur a été réservé et par l'écoute de tous. Par cette visite, tout le monde a pu s'apercevoir de la richesse des échanges.

La réunion de synthèse effectuée en présence d'Aimé et de Mamoudou à la fin de leur séjour a permis de se rendre compte des difficultés rencontrées de part et d'autre. Cet échange nous permettra de rebondir : une discussion aura lieu à comité restreint afin de déterminer des pistes de travail pour une efficacité accrue de la répartition des aides, et du suivi de résultat. Le résultat de cette discussion sera exposé lors de l'assemblée générale du 07 Janvier prochain.

Les Maires ont très fortement apprécié leurs visites dans les écoles. Ces derniers sont revenus sur cet échange lors de la réunion de synthèse et émis le souhait que des échanges entre les écoles des deux régions se mettent en place de façon durable. Cet échange permet en effet aux enfants d'ici et de là bas de prendre conscience de leurs différences, qui se doivent d'être à la source de liens forts.

Suite à la visite des Maires à l'école de la Clusaz, une exposition sera réalisée à l'école à destination de tous les enfants sur le thème de l'école dans la région de La Kompienga. Louis JALLE a proposé un support photographique si besoin est.

Une allusion a été faite au sujet de la mise en place de Micro Crédits à destination exclusive des femmes sans ressources sur la commune de Madjoari. Nous sommes en attente du dossier monté par la commune de Madjoari. Un groupe de travail sera formé pour l'étude et la mise en place de ce projet.

Le Maire de Madjoari a le souhait de mettre en place un foyer pour les jeunes de la commune : Constat étant qu'aucune activité ne retient les jeunes dans la commune, ces derniers partent dans les villes voire à l'étranger, le but étant de les retenir sur le territoire.

La Commune de Pama a, par l'intermédiaire de son Maire, émis le souhait de mettre en place un « marché aux bestiaux », ainsi qu'un dossier d'étude soutenu par l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, concernant un projet de développement de l'Aviculture Traditionnelle. Ces points seront étudiés lors de prochaines assemblées.

En ce qui concerne les projets récurrents d'assainissement, un problème se pose à notre fonctionnement. Le déblocage des subventions est soumis à présentation de factures des travaux réalisés. Or, la réalisation de ces ouvrages est directement dépendante du déblocage de ces subventions.

Nous demandons aux communes désireuses d'entreprendre d'indispensables travaux dans ce secteur de procéder de manière différente.

Une réflexion nous a mené à repenser le mode de fonctionnement de la façon suivante :

- Chaque projet devra faire l'objet d'une étude à l'issue de laquelle devra nous être envoyé un dossier récapitulatif mentionnant le projet, ses coûts, sa destination.
- S'il est retenu par l'assemblée, ce dossier servira à l'appui de notre demande de subvention.
- A l'acceptation, le cas échéant, de cette demande, la mairie à l'initiative du projet en sera informée et sera à même d'entreprendre les travaux sur ses fonds propres ou par tout autre moyen.
- Sur justificatif (photo et factures) le déblocage des fonds auprès du SADA sera demandé
- La commune pouvant ainsi être remboursée des frais engendrés par l'opération.

Enfin un point fort de la réunion : il a été émis le souhait qu'il se mette en place dans la région de La Kompienga une structure indépendante et autonome de régulation et de contrôle des subvention. Dans la même ligne que la réflexion entamée par Georges COUGET (Jojo), cette structure viendrait à l'appui du travail réalisé par toutes les communes de la région de La Kompienga par l'intermédiaire de leurs Maires. Elle aurait comme principale prérogative la mise en relation de tous les intervenants à savoir : Les Mairies, Le Comité de Jumelage, Le CPO, Les CVD et toute ONG oeuvrant sur la région.

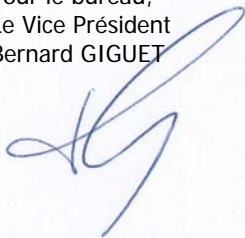
Une réunion restreinte de travail sur le Sujet aura lieu le 17 Décembre prochain à 20H30 à la salle de la Mairie de La Clusaz. Les grandes lignes de réflexion seront discutées lors de l'assemblée générale du début d'année.

Cette structure devra être financée par les communes, des fonds pouvant être alloués ponctuellement par le jumelage pour les frais courants.

A Pama, le Comité de Jumelage, le CPO et les Maires des trois communes sont invités à se mettre en relation et à réfléchir sur le sujet.

D'autres pistes de travail seront les bienvenues, vos idées ou prises d'initiatives sur le sujet nous aideront à trouver le mode de fonctionnement le mieux adapté et le plus adéquat.

Pour le bureau,
Le Vice Président
Bernard GIGUET



CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le MERCREDI 07 JANVIER 2009

A 20h30 à la Mairie de La Clusaz
Salle Yves POLLET-VILLARD

Objet :

1^{ère} Partie : Assemblée Générale

- Présentation des rapports : Moral et Financier
- Election du président et de son bureau

2^{ème} Partie : Discussions - Débat

- Point sur la réunion du 17 Décembre – Avis de l'assemblée
- L'implication des Communes des Aravis dans L'Association
- Orientations générales de l'Association suite à la mise en place des Communes dans la région de La Kompienga
- Dates à retenir pour les prochaines manifestations (Ventes de pâtisseries, soirée bol de riz, ...)

3^{ème} Partie :

- Questions ouvertes de l'assemblée

En clôture :

- Le verre de l'amitié pour la nouvelle année